

Construire une pile

Nom de l'objet et du créateur	Construire une pile par Logopsycom				
Âge recommandé	10-12 ans				
Domaines combinés (STEAM)	Sciences	Technologie	Ingénierie	Arts	Mathématiques
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • 20 pièces de 20 ou 5 centimes • Disques de cotons • Jus de citron • Une fine feuille de polystyrene • Des pics à brochette • Un fil électrique et une diode ou un contrôleur de tension 				
Étapes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer le matériel 2. Construire la base 3. Assembler les pièce et les disques de cotons 4. Tester la pile ! 				
Références	La Fondation La main à la pâte & Le Pommier. (s. d.). L'Europe des découvertes scientifiques . https://fondation-lamap.org/projet/l-europe-des-decouvertes-scientifiques				

ÉTAPE PAR ÉTAPE : Comment construire une pile

Étape 1: Rassembler le matériel

Estimation du temps: 5
minutes

- Préparez tous le matériel dont vous aurez besoin.



Étape 2: Construire la base

Estimation du temps: 5
minutes

- Placez une pièce sur le morceau de polystyrene, et entourez la de 3 pics à brochette pour qu'elle ne bouge pas.



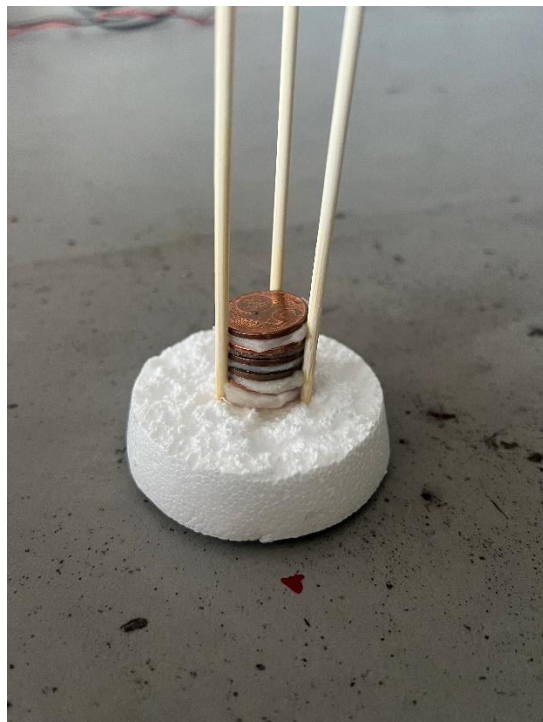
Étape 3: Assemblez les pièces et les disques de cottons.

Estimation du temps: 15
minutes

- Découpez les disques de cottons de la taille des pièces de monnaie



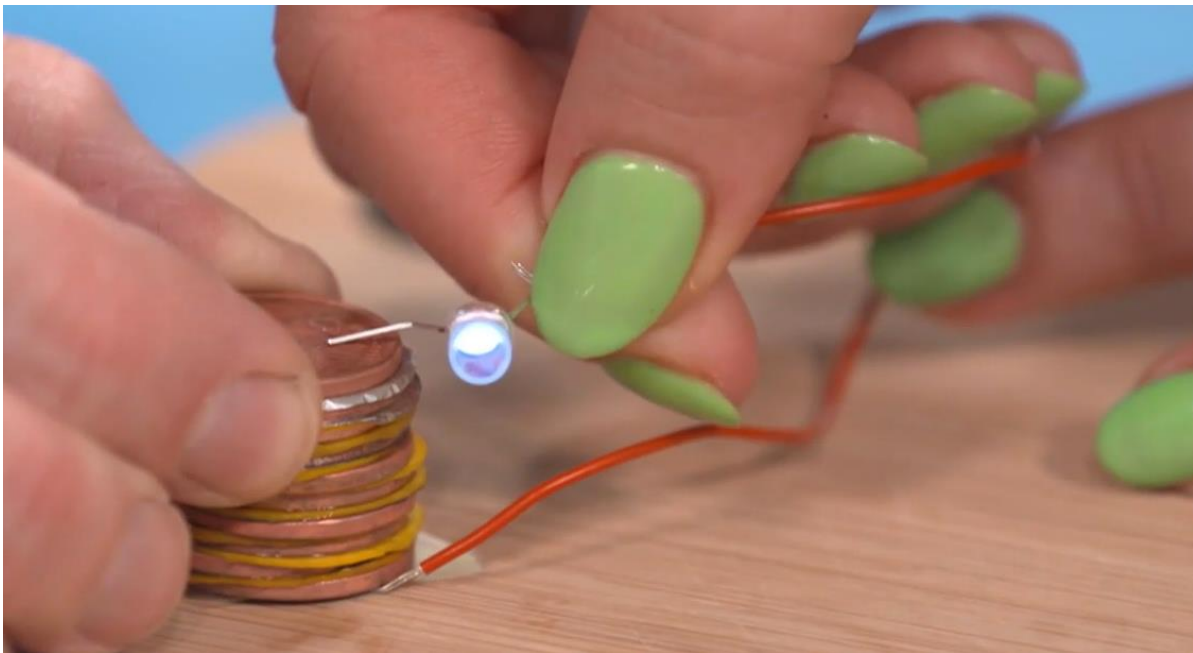
- Empilez les pièces et les disques de cottons trempés dans du jus de citrons en alternant.



Étape 4: Tester la pile!

Estimation du temps: 5 minutes

- Quand la construction est terminée, placer l'extrémité du fil électrique (dénudé) en dessous de la pile de pièce. Enfiler la diode ou la placer contre l'autre extrémité du fil dénudé et faire le toucher la pièce au-dessus de la pile. Observez si la diode s'allume.



Clause de non-responsabilité

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.



**Co-funded by
the European Union**